

PLAN PRÉLIMINAIRE DE RELÈVEMENT POST- CYCLONE

Commune de JEREMIE
Novembre 2016

VERSION INTERMEDIAIRE

Objectifs et méthodologie

CONTEXTE

Le plan de relèvement préliminaire élaboré par la Commune de Jérémie a pour vocation d'orienter les efforts des acteurs humanitaires et du développement dans la réponse post cyclone. L'objectif est d'optimiser les fonds investis et de maximiser l'assistance technique déployée. Ce support technique est pensé comme une première étape vers l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) permettant de définir les orientations de l'aménagement du territoire sur le plus long terme.

METHODOLOGIE

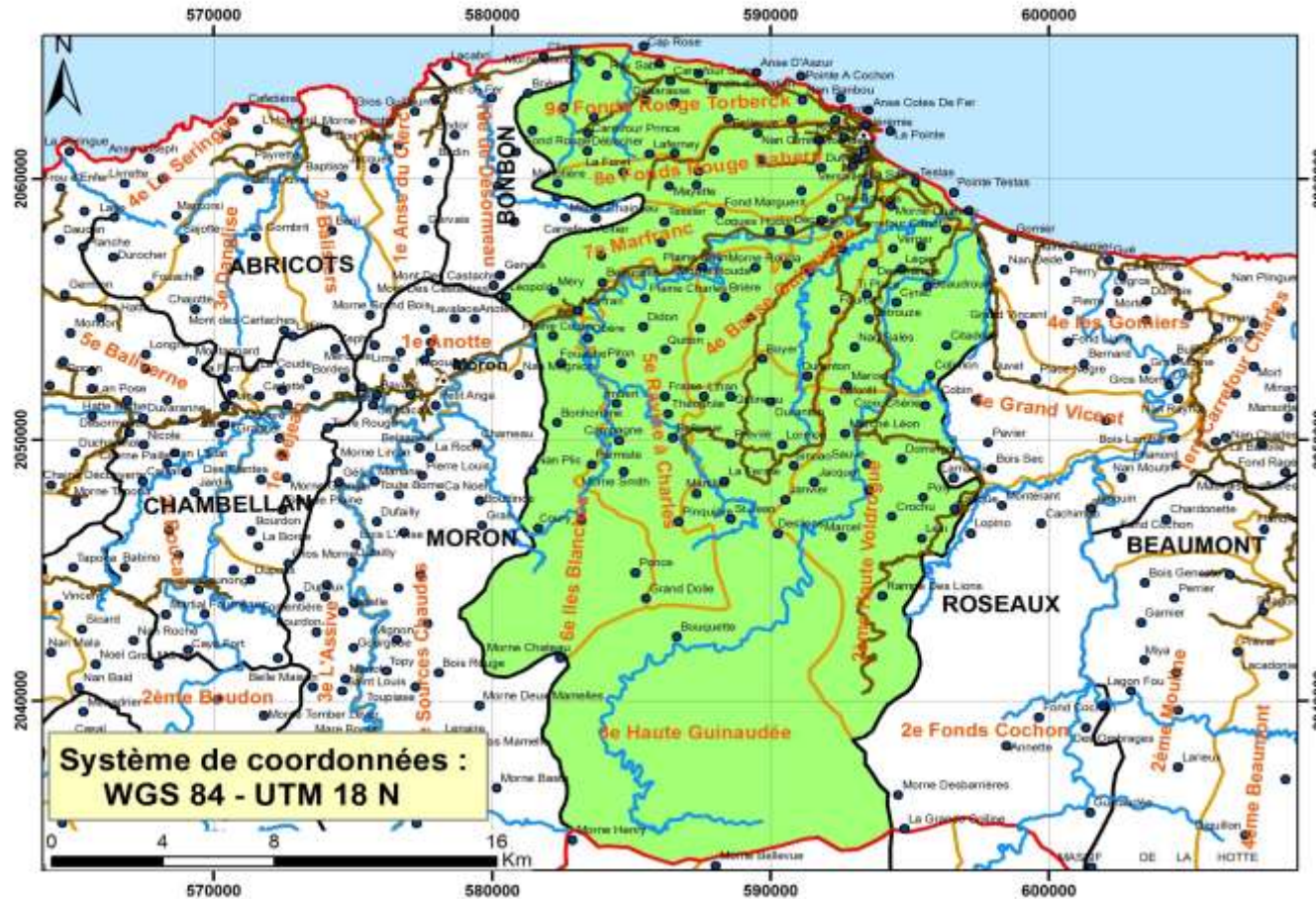
Le plan de relèvement repose sur un diagnostic sommaire des dégâts (logement, infrastructures et services de base, secteur économique) de sorte à identifier les zones de fortes vulnérabilités. Dans un second temps, des options sur le court et moyen terme sont identifiées alors que le Plan de Prévention des Risques réalisé la Commune de Jérémie sert de base à l'élaboration d'un zonage localisant les espaces constructibles (peu exposés aux risques sismique, d'inondation, de submersion marine, de glissement de terrain etc.) ainsi que les espaces modérément exposés sur lesquels des mesures de mitigation doivent être initiées. Le plan de relèvement s'accompagne de recommandations techniques basées sur le cadre légal et procédural en vigueur ainsi que de propositions de mécanismes de gouvernance. L'ensemble de cet exercice est réalisé conjointement par les cadres municipaux, les représentants des ministères de la Délégation Départementale, la DPC, les représentants de la société civile et du secteur privé avec l'assistance technique du projet de Réduction des Risques Urbains du PNUD.

Axes du rapport:

- ❖ Diagnostic des dégâts (secteurs logement, économie, infrastructures et services de base)
- ❖ Options au court et moyen terme, outils réglementaires et mécanismes de gouvernance
- ❖ Plan de relèvement et priorisation

Plan de localisation

Localisation de la Commune de Jérémie dans le Département de la Grand'Anse



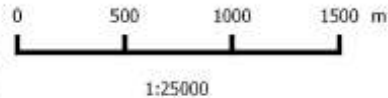
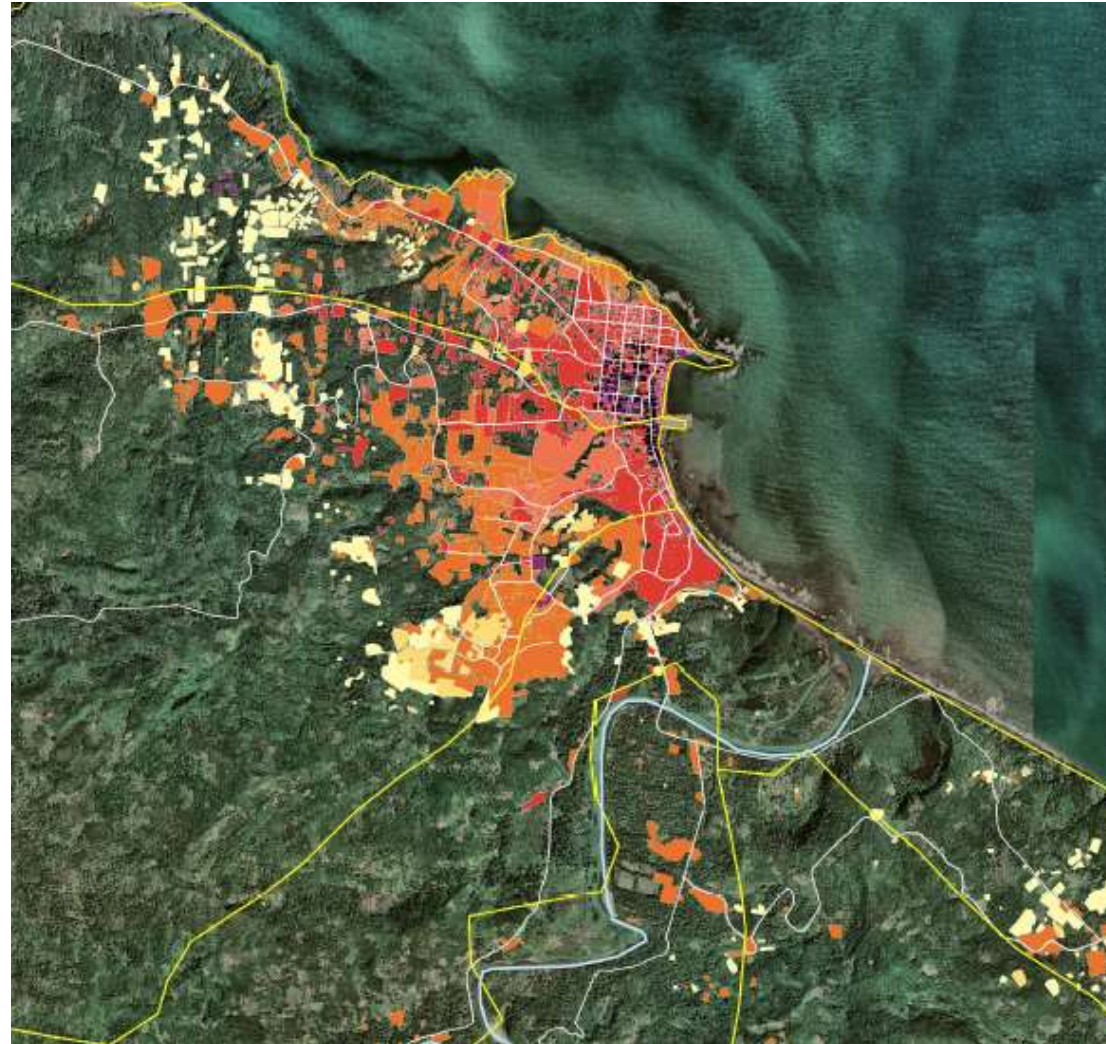
- Source de données : CNIGS
- Date : Janvier 2015

Données démographiques

UNITÉ GÉOGRAPHIQUE	MILIEU	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	18 ANS ET PLUS	MÉNAGES	SUPERFICIE EN KM2	DENSITÉ
DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE		446,901	233,138	213,763	268,172	93,768	1,911.97	234
Ville	Urbain	90,922	45,966	44,956	57,232	19,078	11.84	7,679
Quartier	Urbain	7,872	4,020	3,852	4,852	1,729	4.83	1,630
Sections Rurales	Rural	348,107	183,152	164,955	206,088	72,961	1,895.30	184
I- ARRONDISSEMENT DE JEREMIE		227,333	117,413	109,920	138,085	46,254	818.02	278
1- Commune de Jérémie		128,178	65,458	62,720	81,195	27,073	427.22	300
Ville de Jérémie	Urbain	37,902	18,409	19,493	24,804	7,868	2.87	13,206
Quartier de Léon	Urbain	1,011	491	520	661	285	0.31	3,261
Quartier de Marfranc	Urbain	2,932	1,425	1,507	1,919	600	2.19	1,339
Sections Rurales	Rural	86,333	45,133	41,200	53,811	18,320	421.85	205
Section Communale		128,178	65,458	62,720	81,195	27,073	427.22	300
1re Section Basse Voldrogue	Rural	6,423	3,358	3,065	4,004	1,446	32.48	198
2e Section Haute Voldrogue	Urbain	1,011	491	520	661	285	0.31	3,261
2e Section Haute Voldrogue	Rural	10,830	5,662	5,168	6,751	2,693	58.60	185
3e Section Haute Guinaudée	Rural	20,302	10,613	9,689	12,653	4,347	126.42	161
4e Section Basse Guinaudée	Rural	9,395	4,911	4,484	5,856	1,830	33.68	279
5e Section Ravine à Charles	Rural	10,845	5,670	5,175	6,759	2,236	38.80	280
6e Section Iles Blanches	Rural	12,459	6,513	5,946	7,766	2,341	45.89	271
7e Section Marfranc ou Grande Rivière	Urbain	2,932	1,425	1,507	1,919	600	2.19	1,339
7e Section Marfranc ou Grande Rivière	Rural	4,781	2,499	2,282	2,980	1,036	29.87	160
8e Section Fond Rouge Dahère	Urbain	20,673	10,041	10,632	13,528	4,242	1.53	13,512
8e Section Fond Rouge Dahère	Rural	3,883	2,030	1,853	2,421	832	22.48	173
9e Section Fond Rouge Torbeck	Urbain	17,229	8,368	8,861	11,276	3,626	1.34	12,857
9e Section Fond Rouge Torbeck	Rural	7,415	3,877	3,538	4,621	1,559	33.63	220

Sources: IHSI, 2012

Secteur logement : tâche urbaine



TÂCHE URBAINE ENTRE 1769 ET 2015 JEREMIE - HAÏTI [6A]

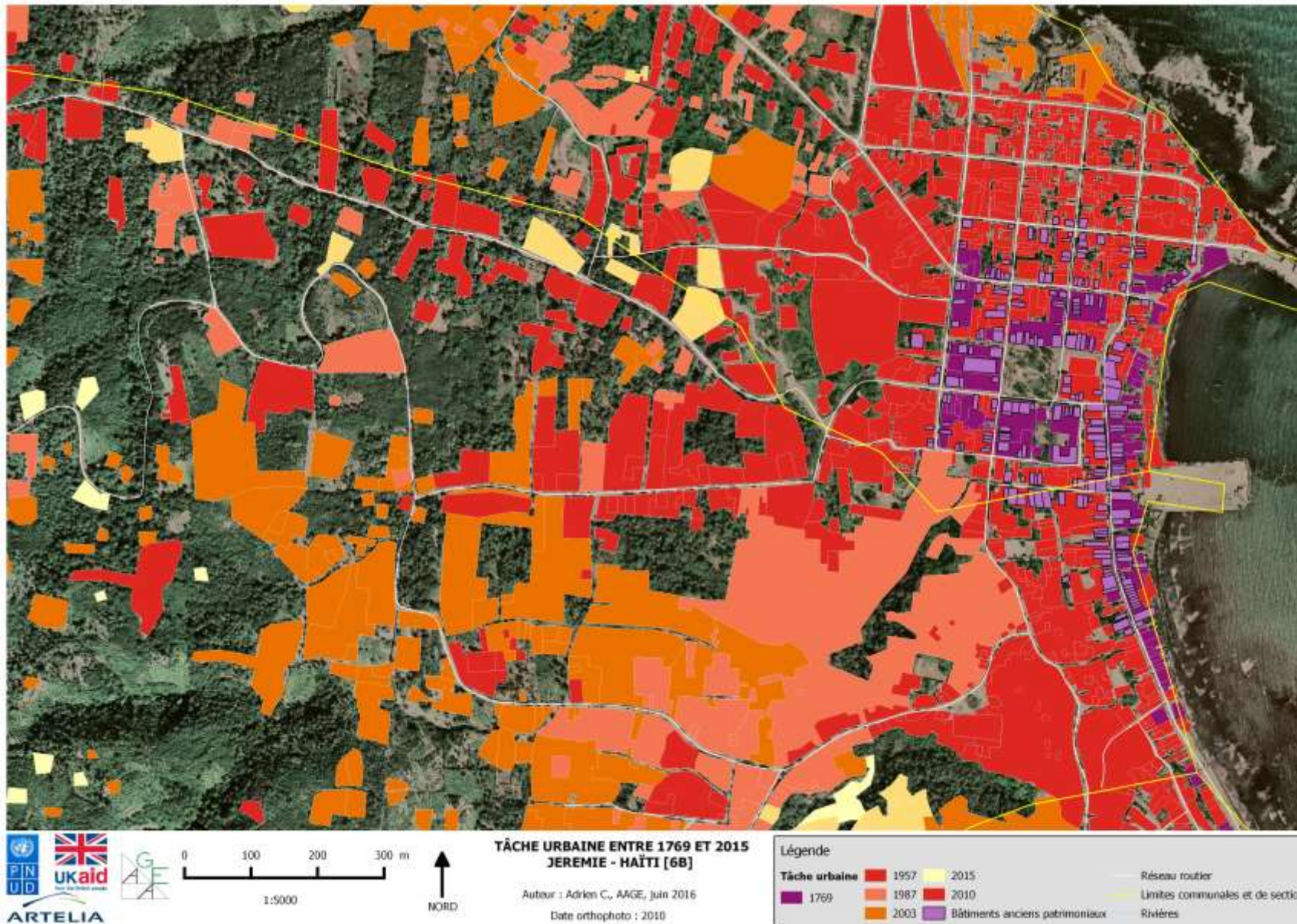
Auteur : Adrien C., AAGE, Juin 2016

Date orthophoto : 2010

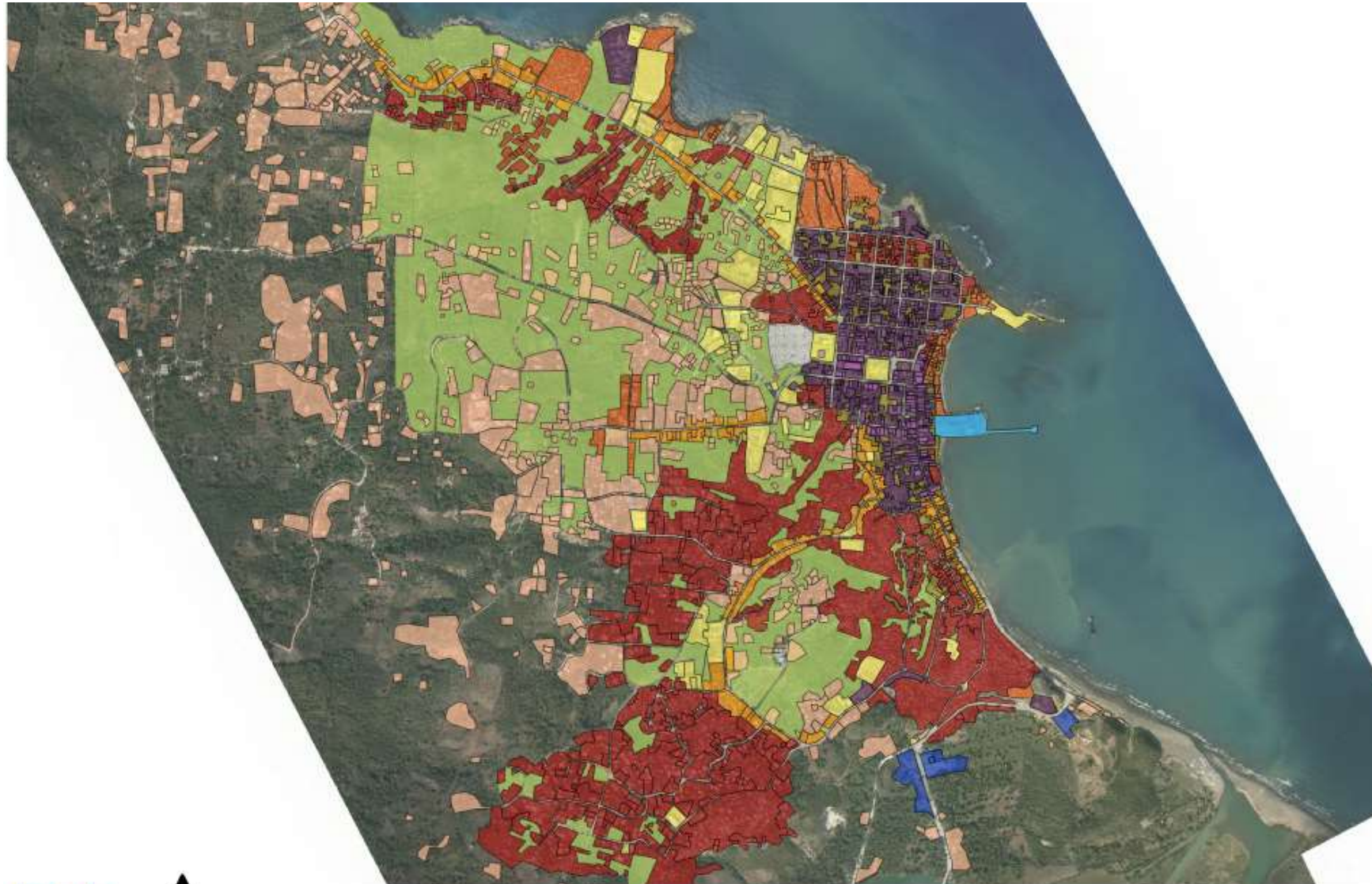
Légende

Tâche urbaine	1957	2015	Réseau routier
1769	1987	2010	Limites communales et de section
2003	Bâtiments anciens patrimoniaux	Rivières	

Secteur logement : tâche urbaine (détail ville)



Secteur logement : enjeux urbanistiques



0 200 400 m

**ENJEUX URBANISTIQUES SURFACIQUES
JEREMIE - HAÏTI [6b] - 1:10000**

Auteur : Adrien C. AAGE, juin 2016

Date orthophoto : 2014

Légende

Enjeux surfaciques urbanistiques		
Centre urbain précaire (CUP)	Habitat diffus (HAD)	Dent creuse à bords (DC+EFAC)
Centre urbain structuré (CUS)	Habitat précaire (HAP)	Construction patrimoniale (CP)
Extension urbaine informelle (EUI)	Espace public (ESP)	Cimetière (CM)
		Zone d'activité (ZA)
		Zone portuaire (ZP)
		Espace naturel (EN+ERU)

Secteur logement

DIAGNOSTIC

Le cyclone a généré des dommages considérables sur le secteur du logement. Lors d'une évaluation préliminaire, la Commune de Jérémie a fait état de:

- **Sur une population totale de 134, 317 habitants, 24,365 familles sont recensées comme sinistrées**
- **8122 logements fortement endommagés**
- **2707 logements faiblement endommagés**
- **16233 logements détruits**
- **85 abris provisoires**

L'ensemble des logements du territoire communal a été affecté. Toutefois, les dégâts sont plus conséquent sur:

- les hauteurs des mornes (plus exposées au vent)
- les rives du littoral frappées par la submersion marine et le reflux dans le cas d'embouchure de rivière (exemple de la Saline)
- les berges de rivière sujettes aux inondations (exemple de Marfranc)

La démolition et l'endommagement des habitations a généré des déplacements de population qui doivent être pris en compte dans la stratégie de relèvement notamment pour les ménages résidant sur des zones « rouges » non propices à l'urbanisation.

Par ailleurs, de nombreuses démolitions (notamment au niveau des toitures et charpentes) sont liées à de mauvaises pratiques de construction qui doivent être corrigées.

DIAGNOSTIC

ESPACES D'ACCEUIL TEMPORAIRES DES DEPLACES :

- **Centres scolaires :**

- Lycée Nord Alexis (zone Brouette, 1500 personnes, 800 familles)
- Lycée de Jeunes Filles (zone Source Dommage, 1105 personnes, 540 familles)
- Lycée Saint Luc (zone Sainte-Hélène, 600 personnes, 230 familles)
- Ecole Professionnelle de Jérémie (zone source dommage, 975 pax, 105 familles)
- Ecole Marguerite d'Youville (Sainte-Helene,576 pax, 105 familles)
- Ecole Saint Martin Depores (zone Platon, 200 pax, 50 familles)
- Collège Jean Briyere (zone nan lundi, 250 pax, 65 familles)
- Ecole Anacaona (zone Platon, 260 personnes, 75 familles)
- Ecole Saint Pierre (zone versaille)
- Ecole Nationale de Pere Fourquet (zone nan cite, 126 personnes, 22 familles)
- Fondation Paul Rock (zone nan Lundi, 320 personnes, 80 familles)
- Centre Education Danilou

- **Centres de santé/Dispensaires/Hopital:**

- CDS Sainte-Hélène
- Hôpital Saint-Antoine de Jérémie
- Centre de Sante Makandal
- Sant Lespwa HHF
- Centre Gebeau (4eme section)
- Dispensaire de Sainte-Anne (basse Voldroque, 1ere section)
- Dispensaire de Siloe de Leon (2eme section)
- CDS Castillon (2eme section)
- CDS de Favier (2me section)
- CDS de Bigarade (2eme section)

DIAGNOSTIC

ESPACES D'ACCEUIL TEMPORAIRES DES DEPLACES :

- **Lieux de culte:**

Selon l'évaluation de la Commune, 35 églises catholiques ont été endommagées et 95% églises protestantes détruites ou fortement endommagées.

- **Etablissements spontanés**

- Foyer Culturel des Jeunes
- OAS de Châteaux
- Espace Carl Edouard Peters
- Collège Saint-Louis
- Eglise Baptiste de Béthanie
- Complexe Administratif
- Ecole Saint-Pierre de Bazile
- Centre Monfort
- Parquet
- Asile Marfranc
- Eglise Sainte-Hélène
- Eglise de Marmont
- Eglise Elshadai de Caracolie
- Eglise Saint-Antoine de Padoue
- Eglise de Dieu
- Eglise Nouvelle Cathédrale de la médaille

- **Particuliers accueillant des déplacés**

- Certaines maisons privées

OPTIONS

Actions court terme (< 3 mois)

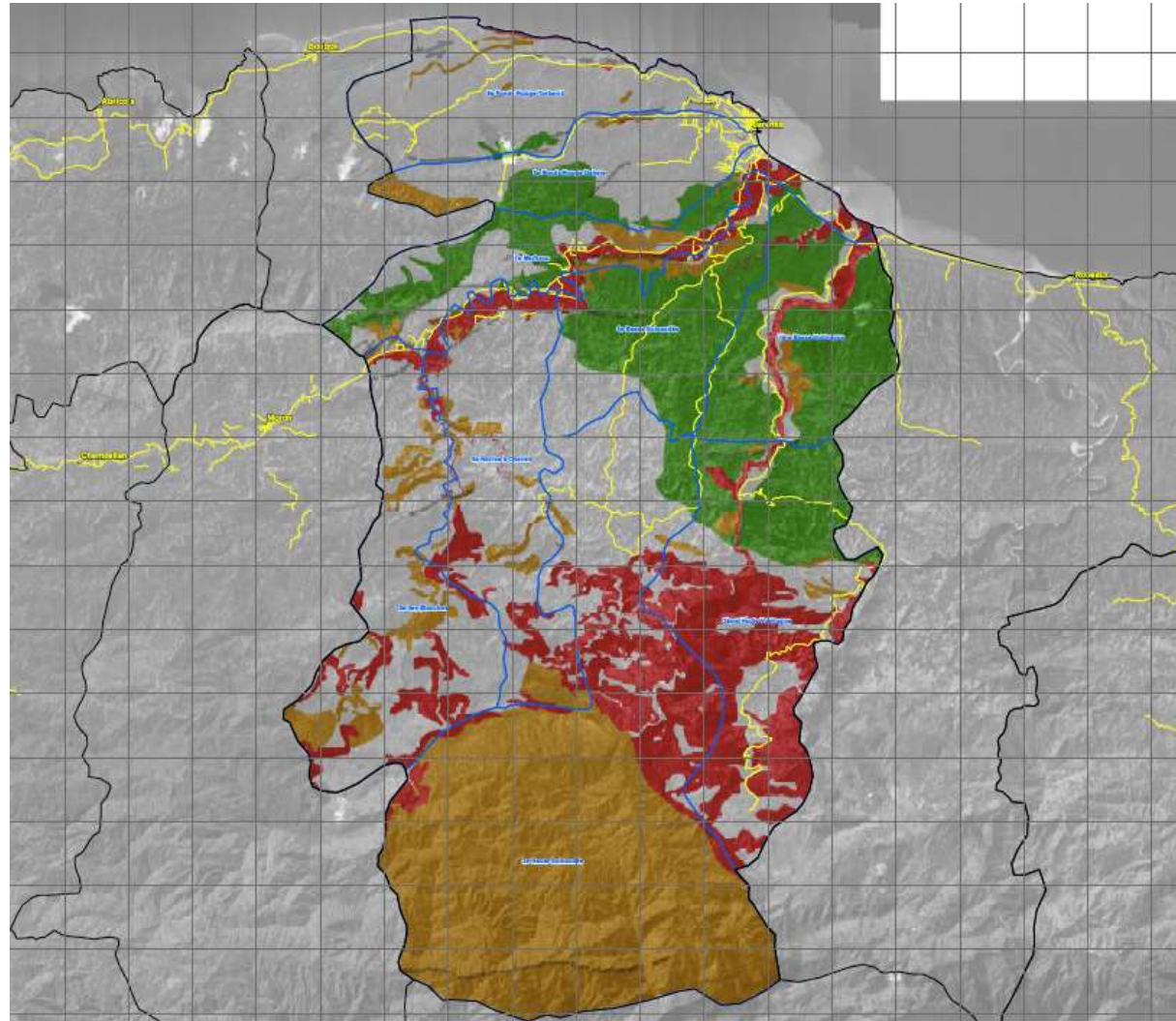
- Recensement des déplacés réfugiés dans les abris temporaires (écoles etc.) et dans les établissements spontanés avec une évaluation du niveau de démolition de leur logement d'origine afin de planifier l'assistance en vue de la fermeture des sites temporaires d'accueil :
- a). Pour les déplacés dont le logement est endommagé, 2707 maisons (faiblement endommagées ou toiture enlevée) sont concernées pour une :
 - Distribution de prélat
 - Allocation d'une prime / subvention en matériaux de construction (bois, tôle, ciment etc.) si le logement est sur une zone verte ou orange (cartographie multirisque)
- b). Pour les déplacés dont le logement est détruit. 16233 maisons détruites sur l'ensemble du territoire de la commune de Jérémie, donc 16 233 familles sont concernées pour une:
 - Subvention au loyer (préciser la durée) en fonction du stock de logements à affermer disponibles (évaluation) et aussi du mécanisme de contrôle pour éviter les
 - arrangements illicites entre propriétaire et locataire (leçon apprise de la fermeture des camps post séisme)\
 - Construction d'abris provisoire ou une pièce provisoire standard aux plans types d'urbanismes préétablis par l'Etat au niveau central et départemental / les mairies/ les partenaires
 - Mise en place d'un sur la base du Plan de Prévention des risques réalisé pour la Commune de Jérémie afin d'orienter les interventions de réparation de logements sur les espaces propices à l'urbanisation. Définir les zones inconstructibles devant faire l'objet d'une relocalisation de la population résidentes.

Plan de Prévention des Risques

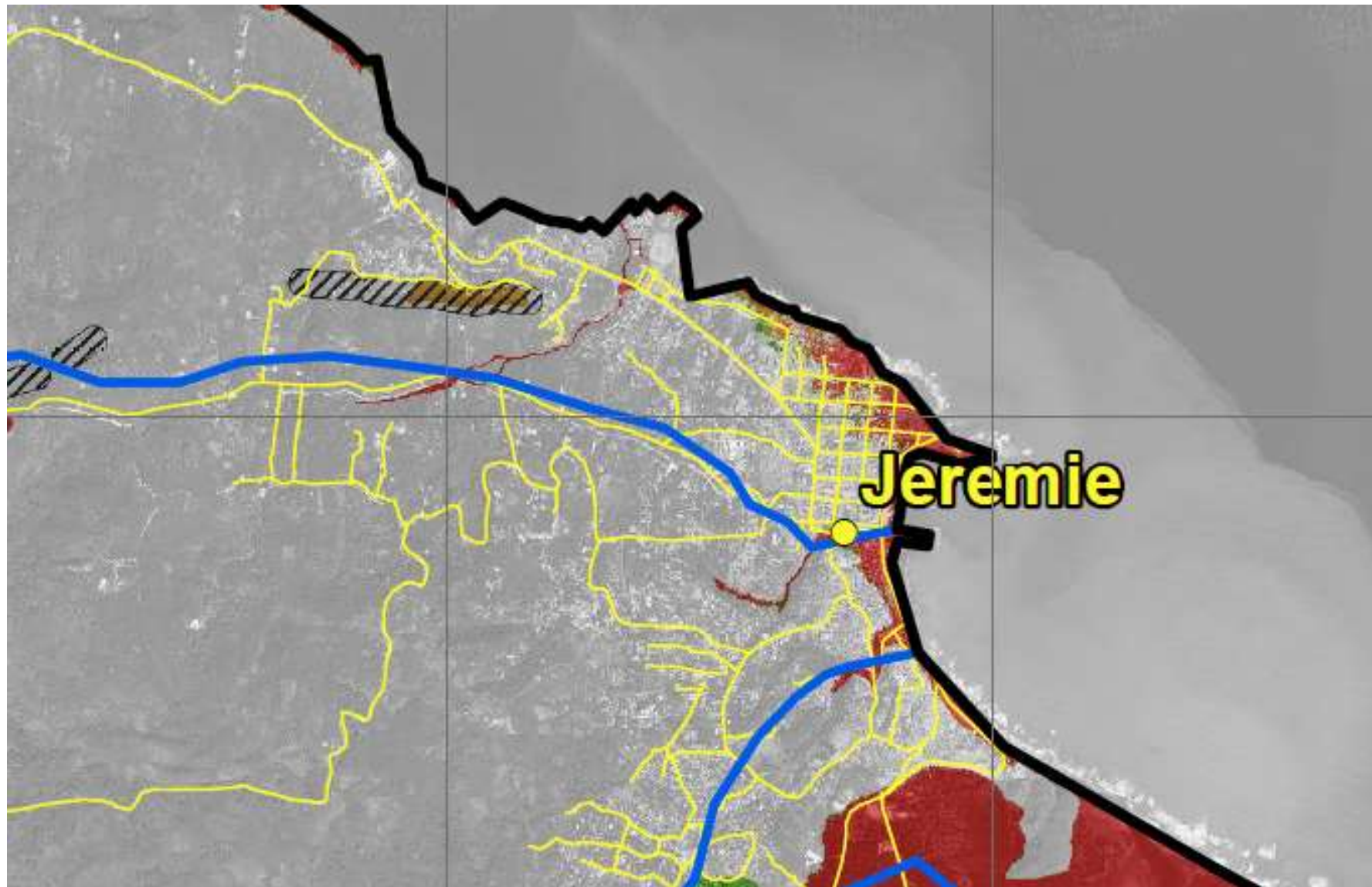
Zone rouge : inconstructible

Zone orange : constructible sous réserve de travaux de mitigation

Zone verte : constructible sous conditions



Plan de Prévention des Risques (détail)



OPTIONS

Actions à court terme (suite)

Organiser une assistance technique pour la réparation des logements, ceci pour faire respecter les normes de construction du MTPTC, mobilisation des ingénieurs et maçons formés sur la construction parasismique et para cyclonique formation (maison modèle et campagnes de sensibilisation grand public)

- Remise a niveau construction parasismique et para cyclonique tout en respectant le critère de l'habitat local
- Fournir matériels et matériaux nécessaires pour les réparations (particuliers)
- Mise en place d'une convention (mairie-Contractants (OI, firmes et autres), Contractants-Bénéficiaires) sous contrôle technique des Mairies ou l'AMAGA

c). Pour les logements fortement endommagés en zone a risqué faible:
faible disponibilité maisons locatives (louer ou affirmer) sur Jérémie

Actions moyen terme

Définir des sites de relogement / relocalisation

a) Bâtiments dans zones a risque faible/moyen (constructibles)

- Identifier des espaces vacants et appropriés (zone verte ou orange du PPR) pouvant être urbanisés par la Mairie (vérifier le statut foncier au cadastre.
- Aménager le site selon les lois en vigueur sur un mode participatif en impliquant la population bénéficiaire directe (déplacés) et celle du quartier environnant afin de ne pas créer de tensions / déséquilibre notamment au niveau des services installés.
- Établir une stratégie en fonction du profil des familles à relocaliser : les ménages volontaires qui ont la capacité financière de construire et qui sont propriétaire de leur terrain; les ménages volontaires qui n'ont pas la capacité financière de construire qui sont propriétaires, les ménages volontaires qui n'ont ni les capacités financières ni la propriété de leur terrain, les ménages réticents à être relocalisés

OPTIONS

Actions moyen terme

- Etablissement de plans d'urbanisme pour la ville de Jérémie ainsi que les sections communales comprenant des bourgs urbanisés, ceci en respect des lois sur l'aménagement urbain, sur la voirie, l'accès au service de base etc.
- Définir un Plan Communal de Développement comprenant les orientations sur le long terme de l'aménagement de la Commune y compris les zones à urbaniser (front d'urbanisation)

b) Habitations situées en zone rouge (inconstructible)

- Des espaces ont été identifiés comme sites à urbaniser:
 - localité châteaux (zone identifiée risque faible sur la cartographie multirisque (propriété de l'Etat, superficie 29 hectares)
 - Localité Mont Beaumont, superficie = 5 hectares (négociation en cours pour l'acquisition entre les mains d'un particulier)
- Des espaces seront identifiés comme sites à urbaniser mais une enquête foncière et un arpentage doit être menés
- Un plan de lotissement doit être établi selon les directives de la loi en vigueur (aménagement du site mais aussi du quartier environnant pour la mise en cohérence des services. Une méthodologie participative est encouragée pour impliquer les bénéficiaires directs des parcelles viabilisées ainsi que la population résidant dans l'environnement proche et bénéficiant indirectement des services procurés.

<p>OUTILS</p>	<p>Outils réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi sur le lotissement (décret 1982) et l'aménagement urbain (loi 1963, décret 2005, 2006 pour aménager les sites de relocalisation. - Déclaration d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'arrêté municipal / communal - Normes du MTPTC sur la construction parasismique et cyclonique - Procédure de délivrance des permis de construire (décret 1982) <p>Outils techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédures d'enregistrement des déplacés (questionnaires des opérateurs tels que l'OIM etc.) - Plan de Prévention des Risques, Commune de Jérémie (PNUD, 2016)
<p>GOVERNANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec le MTPTC (normes de construction), la DINEPA (normes d'accès au service en eau et à la gestion des eaux grises pour les logements), le MPCE (Plan Communal de Développement) - Coordination avec l'AMAGA (Association des Maires de la Grande Anse) - Cellule de coordination Commune => opérateurs travaillant sur la problématique des déplacés - Cellule de coordination Commune => opérateurs travaillant sur l'aménagement urbain (y compris la communauté)

Secteur infrastructures routières

DIAGNOSTIC	SECTION ROUTIERE	ETAT
	<p data-bbox="537 661 1110 743">Route Nationale #7 tronçon Châteaux – Carrefour Bac</p>	<p data-bbox="1154 339 2283 519">Au niveau Pont Grand 'Anse Dégradation au niveau du tablier et des câbles (treillis) par oxydation bien avant Matthews. Nécessite un réparation et un bon dimensionnement (interdit aux camions de + 25 tonnes)</p> <p data-bbox="1154 576 2257 753">Au niveau Pont rivière Voldroque Dégradation au niveau des fondations et des chaussées (rive gauche). L'eau a traversé de part et d'autre du pont sans affecte la chaussée</p> <p data-bbox="1154 815 1765 901">Au niveau Pont Guinaudée Pas de dégradation suite a Matthews</p> <p data-bbox="1154 958 2173 1043">Tronçon Gébeau - rivière Grand 'Anse: chaussée fortement endommagée sur 50 m environ en allant vers Châteaux</p>

DIAGNOSTIC	SECTION ROUTIERE	ETAT
	<p data-bbox="779 529 1225 651">Route Départementale #72 tronçon Carrefour Bac – Marfranc</p>	<p data-bbox="1268 208 2091 339">Tronçon fortement endommagée suite a l'ouragan Matthews (zone inondable, érosion des berges et glissement de terrain)</p> <p data-bbox="1268 401 2142 1243"> Au niveau de: Carrefour Bac: daleau et buse détruits La Digue: buse détruite Buvette: buse endommagée Ravine blanche: ponceau fortement endommagé Merlette: daleau Obstruer par des alluvions Tessier: buse obstruée Tripier: 2 buses obstruées par des alluvions La boue-beise: buse obstruée Morne Menord: buse obstruée Anti-roche : obstruction de la route suite a des coulées de débris très active Marfranc: gabionnage endommagé en bordure de la rivière Marfranc Section Buvette – Debouery: détérioration des berges rive gauche tout au long de la route </p>

DIAGNOSTIC	SECTION ROUTIERE	ETAT
	Route communale tronçon (Jérémie-Ravine Sable)	<p>Au niveau :</p> <p>Daleau Notre-Dame du Cap: obstrué et dépôt d'alluvions sur la route</p> <p>La cascade: Erosion de versant jusqu'au niveau de la cascade qui entraine un envasement de la route</p> <p>Nan Lundi (cascade 150m vers le Nord): instabilité de versant (glissement et chute de blocs +10m³) en amont obstruant régulièrement la route</p>
	Tronçon (Nan Lundi-Ti Bambou)	<p>Erosion de la route par Matthews, buse endommagée/Ti Bambou</p> <p>Anse d'Azur en allant vers Ti Bambou sur 300m: chute de blocs, buse endommagée</p> <p>Section (Aviation-Anse d'Azur):</p> <ul style="list-style-type: none"> • ravine Ti Fleyo qui longe la route depuis l'aviation vers l'Anse d'Azur sur plus de 500m. • Ravinement important tout le long (2m de profondeur, 2m de large) • Dégradation de la route au niveau de l'intersection ravine-route • 1 ponceau endommagé • buse endommagée

DIAGNOSTIC	SECTION ROUTIERE	ETAT
	Route communale Morne Rampart-Carrefour Caton	Eboulement et chute de blocs Au niveau ravine nan Deschamps: Ponceau fortement endommagé
	Tronçon (Haute Voldroque - Jérémie) en passant par Basse Voldroque 24 KM jusqu'à Léon	buses et pont Bouda Mouyé endommagés Eboulement et chute de blocs
	Tronçon (Jérémie – Haute Guinaudée) en passant par Basse Guinaudée jusqu'à Pévilé 15 KM	Piste en très mauvaise état Eboulement et chute de blocs
	Tronçon (Jérémie – Ravine a Charles) en passant par carrefour Jean-Baptiste	
	Tronçon (Jérémie – Iles Blanches) en passant par Marfranc jusqu'à Laury 8 KM	
	Tronçon (Jérémie – Fonds Rouge Dahere) en passant par Rochasse et Calasse	
	Tronçon (Jérémie – Fonds Rouge Dahere) en passant par Castaches	
	Tronçon (Jérémie – Fonds Rouge Torbeck) en passant par la route communale # 2 (6 KM)	Délabrement de la route Eboulement et chute de blocs Section Borgne – Carrefour Sanon: buses endommagées, éboulement et chute de blocs, route en très mauvaise état

OPTIONS	Section Routiere	Actions		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Route Nationale #7 tronçon Châteaux – Carrefour Bac	Au niveau du Pont rivière Grand 'Anse	Réparer le pont Grand 'Anse	Eriger un nouveau pont sur la rivière de la Grand 'Anse et faire une déviation Entretien périodique	
	Au niveau pont rivière Voldrogue	Réparer les fondations et les berges	Entretien périodique	
	Au niveau Pont rivière Guinaudée	Entretien périodique		
	Section (Gebeau – Rivière Grand 'Anse)	Réparer cette tronçon	Améliorer le drainage Entretien périodique	

OPTIONS	Section Routiere	Actions		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Route départementale # 7	carrefour- Bac - Marfranc	Réparer la route	Réaliser une étude de faisabilité Reconstruire la route Carrefour Bac - Cap a Four en passant par les Irois Entretien périodique	
	Carrefour Bac La digue Ravine Blanche Merlette Tessier Tripier La boue-Beise Morne Menord Marfranc Anti-roche Buvette-Debouery	1) Evacuation de l'eau 2) Rechargement de la chaussée 3) Réparation (ponceau, daleaux, buses et berges) 4) Refaire le gabionnage	Entretien périodique	

OPTIONS	Section Routiere	Actions		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
	Route communale tronçon (Jérémie-Ravine Sable)	Réparation des routes Stabilisation des berges	Reconstruire la route Entretien périodique	
	Tronçon (Nan Lundi-Ti Bambou)			
	Route communale Morne Rampart-Carrefour Caton			
	Tronçon (Haute Voldroque - Jérémie) en passant par Basse Voldroque 24 KM jusqu'à Léon			
	Tronçon (Jérémie – Haute Guinaudée) en passant par Basse Guinaudée jusqu'à Pévilé 15 KM			

OPTIONS	Section Routiere	Actions		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
	Tronçon (Jérémie – Ravine a Charles) en passant par carrefour Jean-Baptiste	Réparation des routes Stabilisation des berges	Reconstruire la route Entretien périodique	
	Tronçon (Jérémie – Iles Blanches) en passant par Marfranc jusqu'à Laury 8 KM			
	Tronçon (Jérémie – Fonds Rouge Dahere) en passant par Rochasse et Calasse			
	Tronçon (Jérémie – Fonds Rouge Dahere) en passant par Castaches			
	Tronçon (Jérémie – Fonds Rouge Torbeck) en passant par la route communale # 2 (6 KM)			

Secteur services de base

DIASGNOSTIC	Eau	Court terme	Moyen terme	Long terme
Ville de Jérémie	<ul style="list-style-type: none"> • Source Debarasse (defaillante) • Source Bordes (défaillante) • Source Clement (defaillante) • Source Tiga 1&2 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Approvisionnement en eau par camoins citernes, par sachets et bouteilles 2) Refaire les 2 systemes existants 3) Reparer les systemes de protection des 2 source 4) Distribution (MTH et aquatables) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place de système de traitement d'eau (ONG) 2. Installation des équipements (bladers et fontaines) au niveau des écoles et centres de sante 3. Centres de purification (châteaux et carrefour Maka) 	
1ere section Basse Voldrogue	Source Maka 1ere source		<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet Eau Potable et Assainissement Durable dans les localités Rurales (EPARD) 	
2eme section Haute Voldrogue	<ul style="list-style-type: none"> • Impluvium Despargne • Source Léon • Rivière Voldrogue 		<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconstruire le système AEP de Léon 2. Projet Eau Potable et Assainissement Durable dans les localités Rurales (EPARD) 	
3eme section haute Guinaudée	Système de pluie captée et stocker dans un réservoir et distribuer a travers 2 fontaines ou kiosques publics	<ol style="list-style-type: none"> 1) Approvisionnement en eau par camoins citernes, par sachets et bouteilles 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Equiper haute Guinaudée avec des pompes a bras (forages) 2. Projet Eau Potable et Assainissement Durable dans les localités Rurales (EPARD) 	

DIASGNOSTIC	Eau	Court terme	Moyen terme	Long terme
4eme section Basse Guinaudée	<ul style="list-style-type: none"> • Source Izak • Source Duperon • Source Boucher • Source Andre 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Approvisionnement en eau par camoins citernes, par sachets et bouteilles 2) Refaire les 2 systemes existants 3) Reparer les systemes de protection des 2 source 4) Distribution (MTH et aquatables) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réhabiliter les sources Bordes et André 2. Equiper en fontaines ou kiosques d'eau 3. Projet Eau Potable et Assainissement Durable dans les localités Rurales (EPARD) 	
5ere section Ravine a Charles	<ul style="list-style-type: none"> • Source kay Yaya • Source Theophile • Ti source 			
6eme section Iles Blanche	<ul style="list-style-type: none"> • Source Lasise • Source Fouach 1 • Source Fouach 2 • Source Laury • 2 pompes a Bras 			
7eme section Marfranc	<ul style="list-style-type: none"> • Source Fondelin • Source la Boue-Beise • Source Tessier • Source Coque 			

DIASGNOSTIC	Eau	Court terme	Moyen terme	Long terme
<p>8eme section Fonds rouge Dahere</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Source Bordes • Source Tiga 1 • Source Tiga 2 • Source Nan bonm • Source Mavette • Source Nan fig • Source nan constans 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Approvisionnement en eau par camoins citernes, par sachets et bouteilles 2) Refaire les 2 systemes existants 3) Reparer les systemes de protection des 2 source 4) Distribution (MTH et aquatables) 		
<p>9ere section Fonds Rouge Torbeck</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Source Debarasse • Source Mahotiere • Source nan bambou • Source Nan Ponm • Source Martineau • Source Tourneau • Source Madame Canice 			<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire des périmètres de protection pour les sources (Tiga 1 et 2, Mahotiere, Nan Bambou, Nan Ponm, Martineau, Tourneau, Madame Canice) 2. Projet Eau Potable et Assainissement Durable dans les localités Rurales (EPARD)

DIASGNOSTIC	Electricite	Court terme	Moyen terme	Long terme
Ville de Jérémie	Centrale thermique fortement endommagée suite a l'ouragan Matthews Capacité :3,86 MW/h Puissance exploitable: 2,61MW/H Puissance heures de pointes : 2,4 MW/H	Reparation du systeme pour alimenter en partie la ville de Jeremie	1. Réparation complète du réseau 2. Extension de ligne 3. Augmentation de la puissance du réseau 4. Construire de systèmes hydroélectriques 5. Entretien périodique	
Pour les 9 sections communales	Faire une étude pour la fourniture en électricité	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des lampes a petrole et bourgies • Fournir des lampes solaires 	1. Réalisation d'une étude de faisabilité 2. Alimentation en électricité par des systèmes solaires	

DIASGNOSTIC	Assainissement	Court terme	Moyen terme	Long terme
Ville de Jérémie		<ul style="list-style-type: none"> • Cash for work • Nettoyage du réseau d'assainissement de Jérémie • Identification des espaces pour stockage de déchets 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relocaliser le site de décharge actuel 2. Doter la ville de Jérémie d'un site de décharge moderne adapté au contexte local 3. Mettre en place de systèmes de tri-sélectif 4. Equiper la commune de Jérémie d'incinérateur 	
Pour les 9 sections communales		N/A	N/A	

<p>OUTILS</p>	<p>Outils réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi sur le lotissement (décret 1982) et l'aménagement urbain (loi 1963, décret 2005, 2006 pour aménager les sites de relocalisation. - Déclaration d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'arrêté municipal / communal - Normes du MTPTC sur la construction parasismique et cyclonique - Procédure de délivrance des permis de construire (décret 1982) <p>Outils techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédures d'enregistrement des déplacés (questionnaires des opérateurs tels que l'OIM etc.) - Plan de Prévention des Risques, Commune de Jérémie (PNUD, 2016)
<p>GOVERNANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec le MTPTC (normes de construction), la DINEPA (normes d'accès au service en eau et à la gestion des eaux grises pour les logements), le MPCE (Plan Communal de Développement) - Coordination avec l'AMAGA (Association des Maires de la Grande Anse) - Cellule de coordination Commune => opérateurs travaillant sur la problématique des déplacés - Cellule de coordination Commune => opérateurs travaillant sur l'aménagement urbain (y compris la communauté)

Secteur économie

DIAGNOSTIC

Le secteur économique de la Commune de Jérémie était, avant le cyclone, déjà très précaire avec la prédominance du secteur informel en grande partie dominé par les femmes. L'agriculture et dans une moindre mesure la pêche sont majoritaires (production et transformation de la matière première). La coupe du charbon constitue un réel problème qui impacte l'environnement (érosion des mornes, déforestation, disparition d'essence).

La production étant essentiellement de subsistance (autoconsommation des ménages), les familles des sections rurales se trouvent en situation de crise alimentaire aigue et sont dépendantes de l'aide humanitaire le temps que le secteur productif soit réhabilité.

Le secteur économique est largement impacté par la mauvaise qualité des infrastructures de transport (route nationale, voies de pénétration, port etc.) qui limite la commercialisation des biens de production et enclave la Commune (ex l'axe Les Cayes => Jérémie est souvent obstrué par des glissements de terrain et chute de blocs pour comme l'axe Jérémie => Dame Marie). Par ailleurs, le port de Jérémie n'est plus fonctionnel, ce qui restreint le transport des marchandises fragiles telles que les fruits.

DIAGNOSTIC

1^{ère} section : Basse Voldrogue

- Cultures (banane, cacao, canne à sucre, cocotier, arbre véritable, fruits, charbon etc.) à 85% détruites tout comme le cheptel et les arbres de « couverture » essentiel pour la culture du cacao.
- Ville de Jérémie: artisanat, petits commerces et transformation de produits agricole (comparette, crémas, mamba etc.) affectés tout comme les activités de pêche (perte des bateaux, filets, nasses). Absence de matière première pour la remise en marche des activités artisanales.
- Détérioration des sites touristiques, principalement des plages (anse d'azur, la saline, embouchure) et des ruines (la pointe).
- Marché de Jérémie:

2nd section : Haute Voldrogue

- Elevage et cultures (haricot, arbre véritable, cultures maraichères, figue banane, igname détruits entre 70 et 90%

3^{ème} section : Haute Guinaudé

- Cultures (haricot, patate, riz) endommagée

4-8^{ème} sections : Basse Guinaudé, Marfranc, Ravine à Charles, Fond Rouge

- Cultures (cannes à sucre, banane, manioc, maïs, arbre véritable, riz, igname, caco, café, fruits, charbon) et élevage endommagés tout comme les ateliers de transformations de la canne à sucre ainsi que les plantations. Laiterie endommagée.
- Détérioration du fort de Marfranc

9^{ème} section: Torbeck

- Cultures de manioc, banane, canne à sucre et exploitation de charbon endommagés

OPTIONS

Actions court terme (< 3 mois)

- Distribuer des semences pour des produits à croissance courte afin de pallier aux premières urgences en terme de sécurité alimentaire (en utilisant au maximum les semences locales)
- Exploiter de manière rationnelle et optimale les arbres tombés durant le cyclone (charpente etc.)
- Procurer les outils de culture / pêche de première nécessité pour relancer une production minimale
- Assurer une gestion des déchets / débris sur les lieux publics / touristiques

Actions court terme (> 6 mois)

- Renforcer la filière (semences) en développant des pépinières (culture maraichères, arbres fruitiers, plantes d'ornement etc.) pouvant réduire la dépendance vis-à-vis des importations (procurer une assistance technique pour identifier les cultures les plus appropriées)
- Relancer l'élevage en promouvant des structures semi industrielles
- Améliorer la filière de transformation de la matière première (ex: moulin pour le riz et le maïs)
- Relancer et dynamiser la production de produits emblématiques de la commune : céréales, canne à sucre, ricin (projet en cours sur la valorisation de la transformation de ricin axé sur la participation des femmes (65%))
- Favoriser le développement de l'énergie alternative pour contre l'usage du charbon (utilisation de briques, four solaire etc.).
- Réhabiliter les infrastructures routières et portuaires pour améliorer la circulation / commercialisation des produits
- Favoriser la création de coopérative et d'association de cultivateurs / pêcheurs

OPTIONS	<p>Actions court terme (> 6 mois)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation des versants à proximité des sites touristiques (ex: plage de l'anse d'azur) - Améliorer les accès et voies de pénétration vers les sites touristiques (ex: La pointe, Chute d'eau de Gatino) avec un plan d'aménagement impliquant la population environnante des sites - Améliorer la gestion des déchets sur les sites touristiques tout comme l'assainissement - Initier une relocalisation des habitations situées à proximité des sites touristiques (plages) et / ou situées sur des zones rouges (PPR) - Favoriser la création de village touristique combinant les activités artisanales, de pêche, de production agricole et de valorisation de l'environnement et du patrimoine (ex fort de Marfranc) - Améliorer la filière de la pêche d'anguilles
OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> - Etude FAO, 2015
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du leadership de la Mairie et des autorités locales (Casec, Asec) - Structuration du secteur productif agricole via des associations, coopératives